

TELESERVICE ORIENTATION (cf. fiche 3)

- **Accusé réception** : la réponse d'un seul représentant légal, celui ayant effectué la saisie **ou non** est attendue.

SIECLE-ORIENTATION (cf. fiche 5)

- Suppression de la fonctionnalité « report des saisies » (les saisies TSO étant majoritaires) entre la phase provisoire et définitive.

AFFELNET-LYCEE (fiche 9)

- **Élève candidatant en 1^{re} T déménageant d'un département à l'autre à l'intérieur de l'académie**
 - Un bordereau (cf. fiche 9-10) doit être transmis à la DSDEN du département d'accueil pour une prise en compte de la nouvelle sectorisation.
- **Tour suivant 1**
 - Intégration de la 1^{re} pro : peuvent y candidater les élèves non affectés à l'issue du tour principal issus de 2^{des} GT, 2^{des} pro famille de métiers et les T^{les} CAP.

EVOLUTION DE L'OFFRE DU PRIVE (cf. fiche 14)

- **Intégration des 2^{de} GT du privé sous-contrat** :
 - Pour les élèves du public demandant une 2^{de} GT dans le privé :
 - saisie du vœu décliné par établissement d'accueil : suppression du vœu de recensement concerné (cf. *catalogue des vœux*)
 - Pour les montées pédagogiques en 2^{de} GT dans le privé, pas de saisie du vœu correspondant. La confirmation d'inscription s'effectue directement auprès de l'établissement.
 - Suppression de la fiche 15 : « formations professionnelles privés sous contrat dans Affelnet-Lycée ». Les informations sont réparties dans les fiches 9 et 14.

COMMISSION D'AJUSTEMENT 1^{RE} TECHNO (cf. fiche 29)

- **1^{re} STAV**
 - Suppression du dossier 1^{re} STAV : prendre directement contact avec l'établissement d'accueil pour connaître le calendrier et les modalités pour les élèves concernés.

DOSSIERS CONSTITUES PAR LES CIO

- Les DCIO peuvent consulter les résultats d'affectation via Affelnet-Lycée.